

produire un certificat du médecin déclarant qu'il serait dangereux pour sa santé d'aller voter. Je verrais à ce que le médecin reçut un honoraire raisonnable pour la délivrance d'un tel certificat et pour lui permettre d'aller voter à sa place. Je crois qu'il serait bon d'adopter une pareille loi, parce qu'un grand nombre des cas de corruption dont on a à se plaindre sont dus au fait que les électeurs se font tirer l'oreille pour voter. Ils ne veulent pas se rendre aux bureaux du scrutin, et vous êtes obligés de les amadouer pour les y amener. Si nous les forçons par une loi à aller enregistrer leur vote sous peine de perdre leur droit de voter, nous ferions, il me semble, un pas dans la bonne voie. Je ne crois pas qu'il soit nécessaire de mentionner d'autres cas de corruption dont se sont rendus coupables nos honorables amis de la gauche durant les dix-huit années qu'ils sont restés au pouvoir. Cependant, si j'étais obligé de le faire, je pourrais vous en citer plusieurs. Dans l'élection de Haldimand on a volé l'élection. M. Coulter, qui est devenu juge, se présentait contre le docteur Montague. Nous savons que l'enquête qui a eu lieu relativement à cette élection a démontré qu'il s'y est commis des fraudes de la pire espèce. Il a été prouvé qu'à un endroit l'officier rapporteur a ouvert le bureau du scrutin à huit heures et demi du matin, et que lorsque le représentant de M. Coulter arriva à ce bureau à neuf heures moins quelques minutes, pour y être assermenté, il constata que le bureau avait été ouvert une demi-heure auparavant et que treize bulletins avaient été mis dans la boîte en l'absence du représentant de M. Coulter. Nous savons cela parce qu'il a été prouvé à l'enquête que cet homme, lorsque sa montre marquait cinq heures de l'après-midi, ferma le bureau du scrutin, se rendit en voiture dans une autre circonscription distante de cinq milles pour y voter, avant la clôture du poll. A l'enquête les juges le déclarèrent avec d'autres personnes coupable de la plus vile corruption, et l'une de ces personnes perdit le droit de voter pour sept années. Qu'est-ce qu'on lui fit pour le punir ? Il ne put se montrer à Haldimand dans une autre élection. S'il s'y fût montré, il eût fait invalider l'élection du docteur Montague. Quoi qu'il en soit, le gouvernement d'alors chargea cet homme de se rendre à Haldimand et d'y

faire avec les sauvages des arrangements par lesquels ils pouvaient devenir propriétaire des terrains qu'ils occupaient. Il lui paya \$10 par jour, en sus de ses frais de voyage. Durant l'élection suivante, il employa cet homme, qui avait été privé de son droit de voter pour sept ans, qui avait été trouvé par les tribunaux coupable de la plus abominable corruption politique. Maintenant si vous pouvez me citer un seul cas où le gouvernement actuel a été trouvé coupable d'une pareille corruption, d'avoir employé un homme aussi vil, de lui avoir payé \$10 par jour et ses dépenses, je serai prêt à l'admettre ; mais je ne crois pas que l'on puisse citer un semblable cas de corruption. J'ai parlé de nos relations avec les Etats-Unis. Il y a quelque temps, j'ai examiné les chiffres relatifs aux affaires que nous avons faites, l'année dernière, avec l'Angleterre et avec nos voisins du Sud. J'ai vu que nous avons importé, l'année dernière, de la Grande-Bretagne, des marchandises sujettes aux droits douaniers pour une somme de \$45,099,527, et j'ai vu que nous avons importé en franchise des marchandises pour une somme de \$15,243,117, soit, en tout, pour plus de \$60,000,000. Nous avons importé des Etats-Unis des marchandises sujettes aux droits douaniers pour une somme de \$78,797,440, de marchandises libres de tout droit pour une somme de \$73,634,186. Sans doute le maïs et le blé constituent la plus grande partie des choses importées en franchise. Naturellement nous devons, par le temps qui court, acheter une grande partie de notre houille aux Etats-Unis, et je suppose que nous serons obligés de le faire longtemps encore. Il est difficile de dire durant combien de temps nous serons obligés de l'acheter là. Nous avons de riches houillères, dont nous sommes orgueilleux ; mais malheureusement elles sont en grande partie dans l'est et dans l'ouest. Dans la partie centrale du Canada nous nous trouvons plus près des houillères des Etats-Unis. Dans ce pays-là il y a du charbon en abondance. Il y a des houillères dans pas moins de 22 états. Il faut nous approvisionner de houille et nous ne pouvons pas facilement nous en passer. Les Américains ne doivent pas nous remercier de cela : nous ne pouvons faire autrement. Sans doute nous ne pouvons diminuer l'importation de la houille ; mais nous pou-